Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 65 (1936)

Heft: 7

Rubrik: Responsabilité en matière économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dépôt central du Matériel scolaire pour les travaux féminins

Section B. FRIBOURG

Supplément du prix courant du 1er avril 1936
Baisse de prix à partir du 1er avril 1936

Aiguilles à tricoter en aluminium, rondes, 70 cm., la pièce	Fr.	— 60
Aiguilles à tricoter en aluminium, rondes, 40 cm., la pièce	»	— 55
Aiguilles à tricoter en os, le jeu (5 aiguilles)	»	— 30
Aiguilles à tricoter en os, la paire.	»	— 25
Filières, la pièce.	»	— 10
Appareils Dorcas, la pièce	»	2 —
Boutons porcelaine, grands et petits, la douzaine	»	— 05
Boutons nacre, petits, la douzaine.	»	— 10
Boutons nacre, grands, la douzaine	»	— 20
Tresse écrue, coton, largeur 1 cm., le rouleau (10 m.).	»	— 30
Laine Kranich-Lustre, l'écheveau de 50 grammes	»	— 70
Etamine Stella, blanche, largeur 80 cm., le mètre.	»	1 60
Flanellette imprimée, largeur 77 cm., le mètre	»	1 20
Molleton double, écru, largeur 90 cm., le mètre.	»	1 80
Satinette, largeur 80 cm., le mètre	»	— 90
Calicot rouge, largeur 76 cm., le mètre	»	— 65
Popeline unie, blanche et couleur, largeur 80 cm., le mètre . . .	»	1 20
Albums H. C., Nos 3 à 6 et 8 à 12, l'exemplaire.	»	— 40
Kurze Anleitung zur Hauswirtschaft, v. Fr. Winistörfer, l'ex. . .	»	— 30

Nouveaux articles

Laine Fama (décatie avec fil de soie), la pel. de 50 gr.	»	— 95
Laine Magda, l'écheveau de 50 gr.	»	— 75
Laine Ondina, l'écheveau de 50 gr.	»	— 90
Rally (laine et coton) p. bas et pullovers, l'éch. de 50 gr. . . .	»	— 70
Napperons pur fil, ronds, écru, 18 cm., à finir avec dentelle au crochet, la pièce.	»	— 35
Napperons pur fil, ovales, écru, 18/25 cm., à finir avec dentelle au crochet, la pièce.	»	— 45
Satin noir, pour tabliers, largeur 100 cm., le mètre.	»	1 50
Mon livre d'ouvrages, par Mlle Marie Reinhard, l'exemplaire. . . .	»	3 20
Mein Handarbeitsbuch, par Mlle Marie Reinhard, l'exemplaire. .	»	3 20

CÉCILE BONNABRY, *gérante.*

Responsabilité en matière économique.

La *Semaine Suisse* nous écrit :

Il n'est pas de jour que ne s'élèvent, des milieux industriels, de très justes plaintes sur une incompréhensible prévention du public : l'attirance qu'exercent sur lui les produits étrangers n'a trop souvent d'égale que son

dédain pour notre fabrication suisse et sa méconnaissance des exigences posées toujours plus impérieusement par le problème du chômage. Est-ce *un hasard* si régulièrement ces plaintes sont en particulier dirigées contre les institutrices, les comités féminins et les maîtresses ménagères ? Nous voudrions le croire, car il est trop déprimant de penser que cette indifférence à l'égard du sort de notre industrie et de notre artisanat suisses se rencontre justement auprès des personnes qui ont mission de former la jeunesse. Notre corps enseignant féminin ne doit pas seulement instruire cette jeunesse, mais il doit encore lui inculquer les principes qui sont à la base d'une sage administration du patrimoine tant personnel que national, lui apprendre à se préoccuper dans ses achats, en même temps que de l'intérêt individuel, de celui de la communauté.

Les $^4/_5$ du total des achats concernant le ménage sont faits par des femmes et c'est pourquoi nous trouvons d'autant plus alarmants les propos que les industriels nous rapportent sur un trop grand nombre d'institutrices : que certaines d'entre elles ne veulent même pas essayer les produits suisses ; que d'autres haussent les épaules quand on leur parle de la nécessité de créer des possibilités de travail ; que d'autres encore trouvent des critiques à faire aux produits sortant de nos fabriques ou ne les approchent que pleines de méfiance, alors qu'elles adoptent aveuglément tout ce qui vient de l'étranger ; que beaucoup enfin s'empressent de prêter une oreille attentive à ceux qui prétendent sans raison suffisante que leurs produits sont *aussi* suisses, quand il serait si facile d'obtenir à ce sujet tous les renseignements voulus auprès des offices compétents.

Nous voulons nous garder de tout chauvinisme et de toute étroitesse d'esprit. Mais lorsque sévit dans bien des pays qui nous entourent un nationalisme exaspéré qui atteint très durement notre exportation, il n'est que juste que l'on se garde de tomber dans un autre extrême : ne voir rien de bon et de beau qu'à l'étranger. C'est un des rôles de notre corps enseignant féminin que d'apprendre à ses élèves à apprécier à sa juste mesure la valeur des produits sortant de nos fabriques et de leur faire comprendre combien ces produits peuvent, dans la plupart des cas, soutenir brillamment la comparaison avec ceux qui nous viennent de l'étranger.

Note de la Rédaction. — Ou lesplaintes de la *Semaine Suisse* sont fondées, et alors nous croyons opportun d'y faire écho. Ou elles ne sont pas fondées, et alors nous croyons opportun de donner au corps enseignant féminin l'occasion de mettre publiquement les choses au point.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — *A Fribourg, jeudi 14 mai, à 2 h.*, au Pensionnat Sainte-Ursule.

La réunion se terminera à 2 h. $^3/_4$ afin de permettre aux institutrices présentes d'assister à la Conférence que donnera M. l'abbé Dr Dévaud, à 3 h., au Lycée, salle 11, conférence à laquelle les membres du corps enseignant sont cordialement invités.

Sujet : **Quelques expériences allemandes contemporaines d'éducation active et totalitaire.**